

L'enseignement de la langue au collégial

← Précédent Suivant →

L'avis de neuf experts quant au rôle de l'ordre collégial dans le développement de la compétence à écrire

« Toujours dans l'esprit que la compétence à écrire représente beaucoup plus qu'écrire un texte sans faute et que la maîtrise de la langue écrite dans le contexte social et scolaire actuel exige du temps, le travail de pratique et de réflexion sur la langue ne peut se terminer au secondaire. Il doit continuer au collégial. Le niveau de compétence manifesté par les étudiantes et les étudiants qui arrivent à l'université montre clairement qu'on ne peut plus compter uniquement sur des cours de littérature pour les faire progresser en français à l'ordre collégial.

« La capacité de structurer des textes de types variés, d'exercer sa vigilance orthographique, de recourir à l'écrit pour structurer sa pensée et la communiquer exige aussi des enseignements qui assureront une meilleure connaissance de la langue française ainsi qu'une meilleure intégration de ses exigences sur les plans de la syntaxe, de la grammaire, du lexique et de l'orthographe.

« Cette formation en français ne doit pas être confondue avec des dispositifs de remédiation et elle doit être assurée par des enseignantes et des enseignants possédant une formation en linguistique. »

Source : *Mieux soutenir le développement de la compétence à écrire*, Rapport du Comité d'experts sur l'apprentissage de l'écriture, janvier 2008.



L'opinion de Louis Cornellier (cégep régional de Lanaudière) sur l'enseignement de la grammaire au cégep

« Trop d'enseignants du collégial perçoivent l'orthographe et la grammaire comme des sous-matières, moins nobles que la littérature, qu'ils n'ont pas à enseigner. Pourtant, comme on ne joue pas bien au hockey sans maîtriser l'art du patinage, on ne saurait bien fréquenter la littérature sans une maîtrise de la langue, une mission toujours inachevée. Les enseignants du collégial n'ont pas à se transformer en professeurs de grammaire, mais ils doivent accepter de collaborer à cette tâche. »

Source : Louis Cornellier, « Enseignement de la littérature au niveau collégial - Le retour du bordel », *Le Devoir*, 27 mars 2010.



Pour nourrir la réflexion sur la langue, l'enseignement ou l'éducation, pour faire sourire, bousculer les certitudes, envoyez fragments d'œuvres, extraits d'études, passages d'articles, etc. à dfortier@ccdmd.qc.ca. Prière d'indiquer vos sources !

PARTAGER



UN TEXTE DE



CCDMD



La revue web sur la valorisation du français en milieu collégial

[S'abonner à l'infolettre](#)

[Site de l'Amélioration du français](#)

[À propos](#)

[Contactez-nous](#)

[Droits d'utilisation](#)

[Générique](#)

Des propositions pour renforcer la maîtrise de la langue par les cégépiens

- [Mot du directeur](#)
- [Retour sur le 25e Intercaf](#)
- [«Stratégies d'écriture dans les cours de la formation spécifique»: pourquoi une approche par genres?](#)
- [Le Réseau Fernand-Dumont: une aide aux enseignants pour le renforcement de la compétence langagière des étudiants](#)
- [Un «CAF volant» pour soutenir les élèves footballeurs du collège de Valleyfield](#)
- [La grammaire du français au XXe siècle - 2e partie](#)
- [La virgule, ses emplois, son enseignement](#)
- [Les habits neufs de la droite linguistique](#)
- [Les mots anglais: un apport tardif mais considérable](#)
- [L'interdisciplinarité: un moyen d'aiguiser l'intérêt pour le français](#)
- [L'enseignement de la langue au collégial](#)
- [Le français, une langue «durable»](#)